

Actuellement, on n'expédie des élévateurs régionaux qu'une quantité limitée de ces catégories. Le blé d'exportation qu'on expédie vers les ports des côtes est destiné à remplir des contrats de vente conclus il y a quelques temps et comprend surtout les catégories inférieures de blé dont on avait des approvisionnements élevés au cours de la dernière année agricole.

La Commission fera tout son possible pour mettre en vente les catégories supérieures de la campagne agricole de cette année et pense être en mesure, dans un avenir prochain, de commencer à expédier de plus fortes quantités de ces catégories.

Le très hon. M. Diefenbaker: Le ministre nous fera-t-il part des projets actuels concernant le blé n° 1 et verra-t-il à ce que l'espace inutilisé dans les élévateurs des points terminus à Saskatoon et Moose Jaw, soit employé dans la plus grande mesure possible? Quand le ministre affirme qu'on s'attend sous peu à une nouvelle demande de blé du Nord n° 1 et n° 2, entend-il par là que de nouvelles commandes concernant ces catégories de blé ont été obtenues dans certaines parties du monde?

L'hon. M. Winters: Toute la question met en cause les avantages dont on peut tirer parti au sujet de la souplesse des contrats. En réponse à la question posée vendredi dernier, lors du débat sur mes crédits, j'ai dit que j'obtiendrais des renseignements plus précis et c'est ce dont je me préoccupe actuellement.

LE TRANSPORT DES GRAINS GOURDS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Robert Winters (ministre du Commerce): Monsieur l'Orateur, permettez-moi également de répondre à une question posée par le député d'Acadia (M. Horner), le 16 novembre, au sujet des grains trempés ou gourds. Heureusement, la quantité de céréales à forte teneur d'humidité n'est pas aussi considérable cette année, puisqu'elle se restreint surtout à la région de la rivière de la paix.

A l'heure actuelle, la Commission canadienne du blé accorde la priorité d'expédition aux céréales et catégories de grains requises pour remplir les promesses de ventes immédiates. D'autre part, la Commission canadienne du blé autorisera très prochainement des privilèges de livraison excédant les contingents, afin d'aider les producteurs ayant des réserves de grain à haute teneur d'humidité, qui perdront leur valeur, si la livraison ne se fait pas avant l'arrivée du temps chaud. La

[L'hon. M. Winters.]

Commission croit que le problème est résolvable et prendra toutes les mesures nécessaires pour s'assurer que le grain ne se perde pas.

LA RADIODIFFUSION

LE RENVOI DU LIVRE BLANC AU COMITÉ PERMANENT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. W. Prittie (Burnaby-Richmond): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au leader du gouvernement à la Chambre. Le ministre poursuit-il des pourparlers avec les leaders des autres partis à la Chambre au sujet du comité de la radiodiffusion et du Livre blanc sur la radiodiffusion? Sauf erreur, le secrétaire d'État a dit, la semaine dernière, qu'il était difficile, sans de long débats, que nous nous entendions pour déferer ce Livre blanc à un comité.

L'hon. G. J. McIlraith (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, cette motion peut être débattue, et j'ai demandé s'il y aurait possibilité de déferer au comité et sans débat le Livre blanc sur la radiodiffusion.

LES SUBSIDES

L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances) propose que la Chambre se forme en comité des subsides.

LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE—LA MAJORITY IMMÉDIATE DES PENSIONS SANS L'ÉVALUATION DES RESSOURCES

M. Eric A. Winkler (Grey-Bruce): Monsieur l'Orateur, en entamant le débat sur la dernière motion de subsides, je crois qu'il est nécessaire d'examiner certains aspects du gouvernement actuel avant de présenter une motion à la Chambre, comme j'en ai l'intention. A l'heure actuelle, nous sommes tous au courant de la façon pitoyable dont certains ministères ont réglé certaines questions.

Permettez-moi de parler d'abord du ministère de l'Agriculture.

Le ministre a relevé les recettes des producteurs de lait de transformation. Il n'a pas tenu certaines de ses promesses mais, à mon avis, il a été équitable. Pour la première fois, il a obtenu la collaboration des provinces à cet égard. Celles-ci sont venues à son aide et l'ont sorti du pétrin, permettant ainsi aux producteurs intéressés un profit supplémentaire pour leurs efforts.

Qu'il me soit permis aussi de parler de l'importation des produits du porc, venant de pays étrangers, qui a eu lieu au début de cette